



23

SNUipp-FSU65 BP 841 65000 Tarbes Cedex

- siège : ancienne école Jules Ferry, 7 Rue André Breyer à Tarbes
- tél : 05 62 34 90 54
- fax : 05 62 34 91 06
- courriel : snu65@snuipp.fr
- site : <http://65.snuipp.fr/>

C'est décidé, cette année, je me syndique !

merci de communiquer ce courriel à tous les maîtres de l'école

chers collègues,

après le directeur sans décharge, voici venu le directeur qui remplace un de ses adjoints sur son jour de décharge !

Non, non, ce n'est pas une blague ou un poisson d'avril. Cela se passe dans notre département.

Pour l'instant, à notre connaissance, seule l'IEN de Lourdes/Bagnères a pris ce genre d'initiative.

Le SNUipp-FSU65 vient de lui adresser un courriel pour lui demander de renoncer à cette pratique inacceptable (nous vous adresserons le courrier et sa réponse en même temps). Si ce genre de demande vous était adressée, informez-nous immédiatement pour que nous intervenions aussitôt.

C'est bien le manque de moyens que nous combattons et dénonçons régulièrement qui pousse à ce type de dérive.

résultat : les effectifs grimpent dans vos classes, les enfants de 2 ans sont de moins en moins scolarisés, les RASED sont dans l'impossibilité de répondre à toutes les demandes, les remplacements sont de moins en moins assurés, les demandes d'allègement de service pour raison de santé sont refusées, 35 collègues n'ont pas pu accéder à un temps partiel sur autorisation, les frais de déplacement ne sont pas remboursés, les stages de formation sont réduits à la portion congrue, les aides à la direction d'école fondent comme neige au soleil pour permettre l'accompagnement des élèves en situation de handicap, les possibilités de permutations se réduisent d'année en année comme celles de changer de poste, les nouveaux rythmes aggravent vos conditions de travail et pénalisent votre vie personnelle, mais à part ça, tout va bien ...

Nous pourrions aussi parler du manque de soutien et de protection que vous ressentez à juste titre comme une injustice, des ingérences inacceptables de certains élus et/ou parents dans votre champ de compétence, des agressions verbales, des menaces, des insultes, que vous essayez de plus en plus souvent, de la présomption d'innocence qui vous est a priori refusée, mais non, tout va bien ...

Bien entendu il ne faut pas généraliser, mais ce qui est préoccupant c'est l'augmentation vertigineuse de ces situations.

Et pendant ce temps là, les médias glosent sur nos privilèges, notre statut, nos résultats soi-disant insuffisants, nos revendications corporatistes d'égoïstes toujours en vacances. Ils n'ont quand même pas le culot de prétendre que nous sommes trop payés, mais il n'y a pas si longtemps cette idée était largement répandue ...

nos conseils :

- renvoyez-nous l'enquête carte scolaire
- adressez à l'IEN (et au SNUipp-FSU65) toutes les demandes de prise en charge par le RASED en précisant celles qui sont assurées et celles qui ne le seront pas faute de moyens
- adressez à l'IEN (et au SNUipp-FSU65) et à la DOS vos demandes d'aide administrative à la direction d'école
- informez-nous immédiatement de toute situation conflictuelle pour que nous puissions vous aider

- et votez avant 17h ce soir !!!

... pour le **SNUipp** (CAPD et CAPN) et la **FSU** (CTA et CTM) de préférence

CAPD et CAPN : traitent de la gestion des carrières

CTA et CTM : traitent des moyens attribués dont la carte scolaires, les budgets, etc ...

Du vote en CTA dépend le nombre de sièges attribués à chaque organisation syndicale pour le CTSD et le CDEN

très cordialement

joëlle noguère